

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 5103 Société : R. A. M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S. ENNASSI M. HAMOUN.

Date de naissance : 18/02/1944

Adresse : Rue Mohamed Ben Yousfi. Ain diab.

0661.282.420

Tél. : 0661.241.630

Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHOUR AHC
Spécialité en Endocrinologie Diabète 1^{er}
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. 05 22 26 53 41 / 42

Date de consultation : 3/01/2023

Nom et prénom du malade : S. ENNASSI J. HAMOUN

Age : 79 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ap thyroïde

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : .

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 3/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/23			6	
				Dr. ACHOUR A Médecin généraliste Bouzid - Casablanca 077 26 53 11

DR. ACHOUR A.
Spécialisé en Endocrinologie - Diabétologie
175, Rue Bouzid - Casablanca
Tél: 22 76 53 41 / 22 76 53 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	03/01/2023	267	8000

A handwritten signature is written over a blue stamp that reads 'BAMBOO MEDICAL' in a repeating pattern. The signature is written in black ink and appears to be a name, likely 'Dr. Béatrice Bégin'.

AUXILIAIRES MEDICAUX

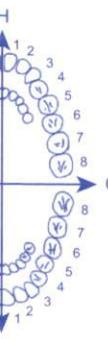
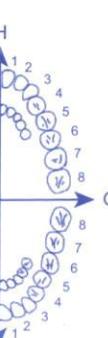
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	G 35533411 11433553	Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ACHOUR Ahd
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشر عهد
إختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le

Mme Smaïsi Yamna

osteoconsomelus

osteo

RADIOLOGIE
BERRADA MAAREF
17, Rue My Berrada
Tél: 0522 23 74 82
Fax: 0522 23 74 82
Znقة بوكراع

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 53 41 / 42

Ahd

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب مستشفى مولاي يوسف (سيدي الصوفى سابق) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukaâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)
Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف : E-mail : dr_achour80@hotmail.com

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N 013 780011 20 000183001 43 48 BMCI Agence Val d'Anfa-casa
Patente : 34770967 I.F 1087675 ICE : 001745076000019

Casablanca, le 03/01/2023

Facture

Nom & Prénom : **SENOUSSI JAMILA**

Date d'examen : 03/01/2023

Examen(s)	
OSTEODENSITOMETRIE OSSEUSE	
Montant TOTAL	800 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
HUIT CENTS DH

RECD/DR/MAARIF
BAHI/MAARIF
17/01/2023
14.82
17.05
23.25/01/2023
BAHI



عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Dr. BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

Dr. BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

Casablanca , le 03/01/2023

Mme. SENOUSSI JAMILA
DR ACHOUR AHD

OSTEODENSITOMETRIE :

Technique : Absorptiomètre Bi- photonique à rayon X (LUNAR).
Sites de Mesures : Avant bras, Rachis lombaire de L1 à L4 et des hanches.

Résultats :

1- Avant Bras droit :

- DMO = 0,738 g/cm².
- Z score = 0,4.
- T score = -1,7.

2- Rachis lombaire :

- DMO = 1,191 g/cm².
- Z score = 1,4.
- T score = -0,1.

3- Col fémoral gauche :

- DMO = 0,908 g/cm².
- Z score = 0,7.
- T score = -0,8.

4- Col fémoral droit :

- DMO = 0,878 g/cm².
- Z score = 0,4.
- T score = -1,0.

DMO (ou B.M.D) = Densité minérale osseuse (g/cm²).

Z-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne au même âge et pour le même sexe (en écart - type).

T-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne d'un adulte jeune (30 ans), de même sexe (en écart - type).

Définition de l'OMS :

- Normal : T score supérieur ou égale à -1 écart-type
- Ostéopénie : T score entre -1 et -2,5 écart-type.
- Ostéoporose : T score inférieur ou égal à -2,5 écart-type.

Conclusion:

- Selon les critères de l'OMS il existe une densité minérale osseuse normale au niveau du rachis lombaire et des hanches.
- Une ostéopénie au niveau de l'avant bras droit.

Dr.BENYAHIA Z.

Avec mes amicales salutations.

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif
20 100 Casablanca
Radiologie du Maârif :
Tél. : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30
05.22.23.79.34
Fax : 05.22.23.77.05
I.C.E : 001745076000019
Centre IRM du Maârif :
IRM : 05.22.23.23.12
05.22.99.30.31
Fax : 05.22.25.38.73
irm-maarif@hotmail.fr
I.C.E : 001744959000074
Patente : 34770967
I.F. : 1087675